

Conseil Municipal - Ordre du jour des délibérations

Séance du 20 janvier 2020

1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel

Direction Générale des Services				
Direction Assemblées - Juridique - Documentation - Archives				
N°ordre	0	Titre	Rendu compte	Page 3
Identifiant	2020-0004	Pièce(s) jointe(s)	Les délégations au Maire	
Rapporteur(s)	Alain CLAEYS		Liste des marchés et leurs avenants	

Direction Générale des Services

Direction Evaluation des politiques publiques

N°ordre	1	Titre	Présentation de l'outil Infop et de la convention de mise à disposition associée	Page 9
Identifiant	2019-0347	Pièce(s) jointe(s)	Convention de mise à disposition de l'outil Infop	
Rapporteur(s)	Francis CHALARD			

Direction Générale Jeunesse - Vie sportive

Affaires générales

N°ordre	2	Titre	Attribution de subventions à des organismes sportifs	Page 16
Identifiant	2019-0341	Pièce(s) jointe(s)	Tableau de subvention	
Rapporteur(s)	François BLANCHARD			

Direction Générale des Services				
Direction Prévention - Tranquillité publique				
N°ordre	3	Titre	Occupation de surface du domaine public routier par des commerçants non sédentaires - Tarifs à compter du 1er février 2020	Page 20
Identifiant	2019-0349	Pièce(s) jointe(s)		
Rapporteur(s)	Patricia PERSICO			

Direction Générale Développement urbain - Construction				
Direction Immobilier				
N°ordre	4	Titre	Cession d'un immeuble par le Centre communal d'action sociale (CCAS) - Avis de la commune et régularisations foncières	Page 23
Identifiant	2019-0348	Pièce(s) jointe(s)	Plan de la parcelle à acquérir	
Rapporteur(s)	Bernard CORNU			

Direction Générale Développement urbain - Construction				
Direction Immobilier				
N°ordre	5	Titre	Cession d'un bien pour la création d'un cabinet d'infirmiers au 1 Rue Paul Verlaine-83 route de Gençay - Parcellle EL 285	Page 28
Identifiant	2019-0342	Pièce(s) jointe(s)	Vue aérienne Plan de la parcelle	
Rapporteur(s)	Bernard CORNU			

Direction Générale Développement urbain - Construction				
Direction Immobilier				
N°ordre	6	Titre	Cession d'une emprise non bâtie - Rue de la Vervolière à Poitiers	Page 34
Identifiant	2019-0344	Pièce(s) jointe(s)	Plan de situation	
Rapporteur(s)	Bernard CORNU			

Direction Générale Développement urbain - Construction				
Direction Immobilier				
N°ordre	7	Titre	Échange sans soulte - Place de parking Blossac	Page 38
Identifiant	2019-0345	Pièce(s) jointe(s)	Plans du parking Blossac	
Rapporteur(s)	Bernard CORNU			

Ville de Poitiers
Hôtel-de-Ville
Place du Maréchal Leclerc
CS 10569
86021 POITIERS cedex

RENDU COMPTE

- Les délégations au Maire
- Liste des marchés et leurs avenants

DÉLÉGATIONS DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les délégations accordées au Maire par le Conseil municipal par délibération n°2014-0129 du 14 avril 2014,

Vu l'arrêté n°1680 du 23 juillet 2015 donnant subdélégation de pouvoir à Madame Laurence VALLOIS-ROUET, Messieurs Francis CHALARD et Bernard CORNU,

Considérant l'obligation pour le Maire de rendre compte au Conseil municipal des décisions prises en vertu de cette délégation,

Le Conseil municipal est informé des arrêtés de délégation au Maire ci-annexés.

ARRÊTÉS DE DÉLÉGATION DE POUVOIR AU MAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2020

Rendu exécutoire le	N° Identifiant	Titre
05/12/19	2019-2444	DIRECTION GÉNÉRALE CULTURE-PATRIMOINE Direction Musées Musées - Vente de produits dérivés - Tarifs 2019
24/12/19	2019-2606	DIRECTION GÉNÉRALE DÉVELOPPEMENT URBAIN - CONSTRUCTION Direction Immobilier Occupation du domaine public - ZOPROD - Entrepôt situé chemin du quai d'embarquement à Poitiers Pièce(s) jointe(s): AOT ZOPROD 2019-2029.pdf Annexe 01 - vue aérienne.pdf Annexe 02 - plans entrepot.pdf Annexe 03 - répartition locaux.pdf Annexe 04 - entretien locatif.pdf Annexe 05 - entretien-maintenance.pdf
27/12/19	2019-2627	DIRECTION GÉNÉRALE CULTURE-PATRIMOINE Direction Musées Musées - Vente de produits dérivés - Tarifs 2019
27/12/19	2019-2630	DIRECTION GÉNÉRALE CULTURE-PATRIMOINE Direction Musées Musées - Vente de produits dérivés - Tarifs 2019
27/12/19	2019-2631	DIRECTION GÉNÉRALE CULTURE-PATRIMOINE Direction Musées Musées - Vente de produits dérivés - Tarifs 2020

Liste des Marchés et leurs avenants - Situation au 13 décembre 2019 - Conseil Ville du 20/01/2020

Marché n°	Acte	Procédure	Service	Intitulé consultation	Lot	Attributaire	Code postal	Date de notification	Moins Value	TOTAL
16461	Contrat	MAPA avenant	CONSTRUCTION	Mission de maîtrise d'œuvre pour la consolidation et la restauration des travées ouest, la révision des couvertures du déambulatoire, la consolidation et la restauration de la façade occidentale, la mise en accessibilité et le réaménagement de la place de l'église de Saint Jean de Montierneuf - Avenant n°5 - Plus value 2 450 € HT - Montant initial 23 445,70 € HT - Nouveau Montant : 119 422,42 € HT	unique	NIGUES ARCHITECTE DU PATRIMOINE	79000	27/11/2019		2 450,00 €
17367	Contrat	MAPA avenant	SYSTEMES D'INFORMATION - TECHNIQUES NUMERIQUES	Acquisition d'une solution de verbalisation électronique (matériel et logiciels) - Avenant n°1 - Sans incidence financière - Définition du calcul du coefficient de révision des prix et fréquence de révision des prix	unique	IER	92500	02/12/2019		Sans incidence financière
17649	Contrat	MAPA avenant	CULTURE ET PATRIMOINE	Etude d'impact de l'événement Traversées - Avenant n°2 _ Plus value : 11 900 € HT - Montant initial : 39 730 € HT - Nouveau montant : 64 530 € HT	unique	SCET	75612	05/12/2019		11 900,00 €
17715	Contrat	MAPA avenant	SYSTEMES D'INFORMATION ET TELECOMMUNICATIONS	Mise en place d'un contrat de maintenance et d'assistance à l'utilisation du Progiciel CIVIL Net Enfance - Avenant n° 1 - Sans incidence financière - Définition du calcul de la révision annuelle des prix	unique	CIRIL GROUP	69603	12/11/2019		Sans incidence financière
17888	Contrat	MAPA avenant	CONSTRUCTION	Mobiliers de rangement des salles de réserves - Marché à quantités définies et pour partie accord-cadre à bons de commande sans mini ni maxi - Avenant n°2 - Plus value : 14 715 € HT - Montant initial : 423 802,50 € HT - Nouveau montant : 442 767,50 € HT	unique	BRUYNZEEL RANGEMENT S	67200	23/10/2019		14 715,00 €

Marché n°	Acte	Procédure	Service	Intitulé consultation	Lot	Attributaire	Code postal	Date de notification	Moins Value	TOTAL
17932	Contrat	MAPA avenant	CONSTRUCTION	Travaux d'assainissement intérieur (phase 1b) et intervention sur vitraux (base 1c) dans le cadre de l'opération de restauration de l'église Saint-Jean-de-Montierneuf - Électricité - Avenant 1 - Moins value : 1 500 € HT - Montant initial : 18 499,39 € HT - Nouveau montant : 16 999,39 € HT	Lot 7	EIFFAGE ENERGIE	86060	25/10/2019	-1 500,00 €	
17932	Contrat	MAPA avenant	CONSTRUCTION	Travaux d'assainissement intérieur (phase 1b) et intervention sur vitraux (base 1c) dans le cadre de l'opération de restauration de l'église Saint-Jean-de-Montierneuf - Électricité - Avenant 2 - Moins value : 1 200 € HT - Montant initial : 18 499,39 € HT - Nouveau montant : 15 799,39 € HT	Lot 7	EIFFAGE ENERGIE	86060	05/12/2019	-1 200,00 €	
20191810100	Contrat	MAPA	CULTURE ET PATRIMOINE	Contrat de maintenance préventive et curative pour système de gestion des clefs des 2 armoires TRAKA installées au musée Sainte-Croix et bureaux de la conservation des musées.	unique	A7 Protection	91130	22/10/2019		14 529,00 €
20191811900	Contrat	MAPA	CONSTRUCTION	Réalisation d'une étude de structure et géotechnique GS Andersen	unique	GEOTEC	21800	22/10/2019		30 910,00 €
20191813500	Contrat	MAPA	CULTURE - PATRIMOINE	Représentation de 3 spectacles à l'échelle de Grand Poitiers, dans la cadre de Traversées, l'évènement artistique et culturel du Projet du Quartier du Palais	unique	L'HOMME DEBOUT	86000	18/10/2019		99 120,00 €
20191814200	Contrat	MAPA	MUSEES	Co-commissariat de l'exposition "L'Amour fou. Intimité et création (1910-1940)"	Lot1	Art&Com	75013	03/12/2019		7 916,67 €
20191814300	Contrat	MAPA	MUSEES	Co-commissariat de l'exposition "L'Amour fou. Intimité et création (1910-1940)"	Lot2	MARNY Dominique	75017	03/12/2019		6 666,67 €

Marché n°	Acte	Procédure	Service	Intitulé consultation	Lot	Attributaire	Code postal	Date de notification	Moins Value	TOTAL
20191814900	Contrat	MAPA	CULTURE ET PATRIMOINE	Mise en lumière pérenne de l'église Notre-Dame-La-Grande de Poitiers	unique	ANCELIN	86370	21/11/2019		77 968,00 €
20191815300	Contrat	MAPA	PROJETS - AMENAGEMENTS	Assistance à maîtrise d'ouvrage à la fin du traité de la ZAC de la Mérigotte et à la poursuite de l'opération d'aménagement	unique	GUAM	75010	28/10/2019		9 100,00 €
20191815800	Contrat	MAPA	SYSTEMES D'INFORMATION ET TELECOMMUNICATIONS	Maintenance et assistance des progiciels : SCRUTIN - SIECLE - WEB DECES	unique	LOGITUD SOLUTIONS	68200	25/11/2019		2 321,25 €
20191816500	Contrat	MAPA	COMMUNICATION	Réalisation de 12 vidéos documentaires pour Traversées/Kimsooja	unique	LA CHAMBRE AUX FRESQUE	86500	14/11/2019		22 081,84 €
20191816600	Lettre de commande	MAPA	CONSTRUCTION	Fourniture et pose de bornes de recharge pour véhicules électriques au parking Puygarreau	unique	INEO ATLANTIQUE	86550	29/10/2019		22 010,48 €
20191817100	Contrat	MAPA	CULTURE ET PATRIMOINE	Cession des droits de représentation d'une œuvre, dans le cadre de Traversées, l'événement artistique et culturel du Projet du Quartier du Palais	unique	MIN TANAKA - MADALA INC	JAPON	30/10/2019		16 422,00 €
20191817400	Lettre de commande	MAPA	CONSTRUCTION	Fabrication et pose de voiles d'ombrage à la crèche Coquelicots	unique	PEREIRA	86240	25/11/2019		8 256,00 €
20191817500	Contrat	MAPA	SYSTEMES D'INFORMATION ET TELECOMMUNICATIONS	Fourniture de modules complémentaires du progiciel CIVIL NET ENFANCE (module ALSH)	unique	CIRIL GROUP	69100	22/11/2019		15 233,75 €
20191818100	Contrat	MAPA	CONSTRUCTION	Réaménagement des bureaux du site du Dolmen à Poitiers	unique	BOUTINEAU SOREGIE	86580	10/12/2019		21 498,76 €
20191811901	Contrat	MAPA avenant	CONSTRUCTION	Réalisation d'une étude de structure et géotechnique GS Andersen - Avenant 1 - Moins value 2 400 € HT - Montant initial 30 910 € HT - Nouveau montant 28 510 € hT	unique	GEOTEC	21800	27/11/2019	-2 400,00 €	

Conseil Municipal du	20 janvier 2020	à	18h00
N°ordre	1	Titre	Présentation de l'outil Infop et de la convention de mise à disposition associée
N° identifiant	2019-0347		
Rapporteur(s)	M. Francis CHALARD		
Date de la convocation	07/01/2020		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	P.J.	
Secrétaire(s) de séance	Mme Clotilde BALLON et M. François BLANCHARD		Convention de mise à disposition de l'outil Infop
Membres en exercice	53		
Quorum	27		
Présents	44		<p>M. Alain CLAEYS - Maire Mme Clotilde BALLON - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Patricia PERSICO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Laurence VALLOIS-ROUET Adjointes Mme Martine APERCÉ - M. Jacques ARFEUILLEIRE - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - Mme Christine BURGÈRES - M. Patrick CORONAS - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Diane GUÉRINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - Mme Manon LABAYE - M. Laurent LUCAUD - M. Philippe PALISSE - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-Baptiste RICCO - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Édouard ROLOT - Mme Éliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI - M. Alain VERDIN - M. François BLANCHARD Conseillers municipaux</p>
Absents	3		<p>M. Frédéric BOUCHAREB - M. Jean-José MASSOL - M. Aurélien TRICOT Conseillers municipaux</p>

Mandats	6	Mandants	Mandataires
		M. Jules AIMÉ	M. Abderrazak HALLOUMI
		Mme Coralie BREUILLÉ	Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT
		Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT	M. Édouard ROBLOT
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Peggy TOMASINI
		Mme Anne GÉRARD	Mme Laurence VALLOIS-ROUET
		Mme Francette MORCEAU	M. Daniel HOFNUNG

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n° 1 à la n° 7.
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale des Services Direction Evaluation des politiques publiques
------------------	--

La Conférence des maires du mercredi 6 novembre 2019 a présenté l'outil Kifékoï renommé Infop (Informations + Procédures) et la convention de sa mise à disposition auprès des communes membres.

L'outil Infop a pour vocation de donner facilement accès aux informations visant à améliorer les relations entre les communes et Grand Poitiers Communauté urbaine et, par voie de conséquence, améliorer les relations entre l'administration et les administrés. En effet, il contribue à l'accueil des administrés dans les communes, portes d'entrée de Grand Poitiers Communauté urbaine (GP Cu), en donnant un premier niveau de réponse. Il est lié au projet Mission accueil de la Ville de Poitiers et de GP Cu.

Dans ce cadre, cet outil participe au défi relatif à l'accès aux services du Projet de territoire.

L'outil est de type Wikipédia concernant le format et de type intranet concernant les modalités de droits d'accès restreintes à des personnes définies.

La convention objet de la présente délibération décrit les modalités de mise à disposition de l'outil pour les communes. Elle définit notamment la gestion des profils utilisateurs, dans le respect des données personnelles qui peuvent être contenues. Le partage de l'outil se fait de façon gratuite entre les communes et Grand Poitiers Communauté urbaine.

Après avoir été approuvée par le Conseil communautaire du vendredi 6 décembre dernier, la convention est soumise au Conseil municipal de chaque commune.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de l'outil Infop ainsi que tout document à intervenir sur ce sujet.

POUR	50	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE	Adopté
------------------	--------

Affichée le	23 janvier 2020
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	23 janvier 2020
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20200120-120580-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	9.1
Nomenclature Préfecture	Autres domaines de compétences des communes

Convention de mise à disposition de l'outil « Infop »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son article L.5211-4-3 ;

Vu les statuts de Grand Poitiers Communauté urbaine (GPCU) ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2017-0730 du 8 décembre 2017 relative à la Convention-cadre Accueil ;

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Considérant qu'en vertu de l'article L.5211-4-3 du CGCT, un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre peut, afin de permettre une mise en commun de moyens, se doter de biens qu'il partage avec ses communes membres selon des modalités à définir, y compris pour l'exercice par les communes de compétences qui n'ont pas été transférées antérieurement à l'EPCI.

Considérant que Grand Poitiers souhaite déployer un outil pour la mise en place d'une fonction accueil et pour le partage d'informations avec toutes les communes membres, portes d'entrée de GPCU, tout en bénéficiant de son utilisation pour ses besoins propres,

Considérant qu'il convient de définir conjointement les modalités d'utilisation de l'outil :

Ceci exposé, il est prévu que :

Article 1 : Objet de la convention de la mise à disposition

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-4-3 du CGCT, la Communauté urbaine s'est dotée d'un outil pour partager des informations entre Grand Poitiers et les communes en vue d'améliorer les relations entre les communes membres et GP et les relations entre les usagers et l'administration. Il est dénommé **Infop**.

Il est défini comme « une boîte à outils d'informations et de procédures entre Grand Poitiers et les communes ».

Il est à destination des agents d'accueil, des Directeurs Généraux des Services (DGS) ou Secrétaires de Mairie (SM) et des Maires.

Cet outil est de type Wikipédia concernant le format mais de type intranet concernant les modalités de droits d'accès restreintes à des personnes définies.

L'EPCI assure :

- par la direction Systèmes d'information - Techniques numériques (SITN) : la gestion des identités et des comptes d'accès à cet outil, c'est-à-dire leur création et la maintenance technique
- par les directions Démarches de la vie quotidienne (DVQ) et Assemblées - Juridique - Documentation - Archives (AJDA) la mise à disposition des informations et la conformité de l'outil au cadre juridique en vigueur.

L'EPCI met à disposition de ses communes membres cet outil, conformément aux dispositions de la présente convention.

Article 2 : Conditions d'utilisation du matériel

Les communes fournissent la liste des personnes potentiellement utilisatrices de l'outil Infop :

- les agents d'accueil
- les DGS ou SM
- les Maires.

A ces personnes, sont attribués des droits d'accès personnels protégés par mot de passe. L'identifiant et le mot de passe sont personnels et ne doivent pas être divulgués à d'autres personnes. Ils sont transmis par la DSITN par courrier.

Afin de gérer de manière autonome les mots de passe, l'EPCI met aussi à disposition de ces personnes, un outil web sécurisé de gestion des mots de passe et de déverrouillage des comptes : <https://mon-sesame.grandpoitiers.fr>.

Les communes devront informer Grand Poitiers par courriel (infop@grandpoitiers.fr) de tout changement dans la liste des utilisateurs (mise à jour de données, ajout de comptes ou suppression de comptes).

Grand Poitiers et chacune de ses communes membres pourront utiliser l'outil qui a plusieurs finalités :

- donner les éléments de connaissance pour que l'accueil des mairies soit la porte d'entrée unique de GPCU vis-à-vis des usagers
- partager une culture commune de la fonction accueil de toutes les communes
- répondre à des questions des DGS ou SM et des Maires sur le « qui fait quoi » à GPCU.

Pour ce faire, l'outil est construit en fonction de thématiques qui relèvent globalement des compétences et des fonctions supports.

La recherche des informations se fait par mot clé dans le moteur de recherche. A défaut, il existe une navigation sur la gauche de l'outil.

Les communes peuvent demander à Grand Poitiers la mise à jour des contenus via l'adresse générique infop@grandpoitiers.fr.

Article 3 : Protection des données personnelles

Afin d'assurer un accès limité au besoin de chaque commune, Grand Poitiers mettra en place une gestion de droit d'accès par profil, conformément aux règles fixées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) (cloisonnement des données).

Conformément au cadre de protection des données en vigueur (Loi Informatique et Libertés modifiée et Règlement général sur la protection des données (RGPD), chaque commune ne devra utiliser le contenu de l'outil Infop et notamment les données à caractère personnel que dans le cadre fixé dans la présente convention.

Grand Poitiers, comme les communes membres, garantit :

- la licéité de la fourniture et de l'exploitation des données mises à disposition, en particulier en matière de protection des données personnelles et de secrets prévus par la loi ;
- la jouissance paisible de ces données ;
- qu'il dispose des droits nécessaires pour fournir les fichiers de données et autoriser leur utilisation dans les conditions prévues à la présente convention ;
- que ces données ne portent pas atteinte aux droits de tiers, sous réserve que leur utilisation soit conforme aux stipulations de la présente convention.

Article 4 : Déploiement de l'outil

Le déploiement de l'outil est le suivant :

- à partir du 18 octobre 2019 : création des comptes d'accès par la DSITN
- 6 novembre 2019 : ouverture de l'outil Infop aux Maires, DGS/SM et agents d'accueil des communes **en phase test**.

Article 5 : Responsabilité de Grand Poitiers

Grand Poitiers est responsable de la bonne installation et du bon fonctionnement de l'outil, installé sur son parc informatique, ainsi que du bon fonctionnement de son serveur et de la sauvegarde de la donnée.

Il est expressément convenu entre les parties que Grand Poitiers est soumis à une obligation de moyen au titre de la présente convention, et que sa responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée en raison des informations contenues dans l'outil. Les communes consentent par la présente à renoncer expressément à tout recours contre la Communauté urbaine

Article 6 : Coût de la mise à disposition

La mise à disposition des deux outils (« Infop » et « mon-sesame ») aux communes par Grand Poitiers est faite à titre gratuit.

Article 7 : Durée de la mise à disposition

L'EPCI met à disposition l'outil au profit de ses communes membres sans limitation de durée.

La mise à disposition de l'outil prendra fin sur simple décision de l'une des deux parties. Elle notifiera à l'autre partie sa volonté avec un préavis de 6 mois.

En outre, en cas de non-respect de la présente convention par les communes bénéficiaires, Grand Poitiers pourra mettre fin, de plein droit, à la mise à disposition, sans indemnité de quelle nature que ce soit.

Article 8 : Règlement des litiges

Tout litige résultant de la présente convention de mise à disposition qui n'aurait pu être réglée par voie amiable, relève de la compétence du Tribunal administratif de Poitiers.

Fait le en exemplaires,

Pour Grand Poitiers Communauté urbaine
Le Président,

Alain CLAEYS

Pour la commune,
Le Maire,

X

Conseil Municipal du	20 janvier 2020	à	18h00
N°ordre	2	Titre	Attribution de subventions à des organismes sportifs
N° identifiant	2019-0341		
Rapporteur(s)	M. François BLANCHARD		
Date de la convocation	07/01/2020		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	P.J.	
Secrétaire(s) de séance	Mme Clotilde BALLON et M. François BLANCHARD		Tableau de subvention
Membres en exercice	53		
Quorum	27		
Présents	44		<p>M. Alain CLAEYS - Maire Mme Clotilde BALLON - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Patricia PERSICO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Laurence VALLOIS-ROUET Adjointes Mme Martine APERCÉ - M. Jacques ARFEUILLEIRE - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - Mme Christine BURGÈRES - M. Patrick CORONAS - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Diane GUÉRINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - Mme Manon LABAYE - M. Laurent LUCAUD - M. Philippe PALISSE - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-Baptiste RICCO - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Édouard ROBLOT - Mme Éliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI - M. Alain VERDIN - M. François BLANCHARD Conseillers municipaux</p>
Absents	3		<p>M. Frédéric BOUCHAREB - M. Jean-José MASSOL - M. Aurélien TRICOT Conseillers municipaux</p>

Mandats	6	Mandants	Mandataires
		M. Jules AIMÉ	M. Abderrazak HALLOUMI
		Mme Coralie BREUILLÉ	Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT
		Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT	M. Édouard ROBLOT
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Peggy TOMASINI
		Mme Anne GÉRARD	Mme Laurence VALLOIS-ROUET
		Mme Francette MORCEAU	M. Daniel HOFNUNG

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n° 1 à la n° 7.
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Jeunesse - Vie sportive Affaires générales
------------------	--

La Ville de Poitiers reconnaît la richesse et la diversité des acteurs locaux ainsi que leur contribution au développement du bien-vivre ensemble sur le territoire notamment au travers des activités et des projets qu'ils mettent en œuvre. À ce titre, elle les soutient activement.

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2020, l'association Vienne Sport Organisation a sollicité une subvention dans le cadre de l'organisation d'une course cycliste en mars 2020. Les différents éléments relatifs à ce subventionnement sont décrits dans le tableau annexé.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **de donner votre accord sur l'attribution de la subvention conformément au tableau annexé**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer la dépense au budget Principal conformément aux indications mentionnées dans le tableau annexé sauf modification expresse des données personnelles de l'association au cours de l'instruction.**

POUR	50	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE	Adopté
------------------	--------

Affichée le	23 janvier 2020
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	23 janvier 2020
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20200120-120572-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.5
Nomenclature Préfecture	Subventions

		<i>Valorisation N-1</i>		Montant déjà voté sur l'exercice N	Montant proposé au vote	Montant TOTAL exercice N	Direction instructrice Imputation budgétaire Période d'attribution pour la structure
Total accordé exercice N-1	Poitiers	Grand Poitiers					
VIENNE SPORTS ORGANISATIONS					1 000 €	1 000 €	
753 162 445 00013	FR7619406000428111720500283						
DEMANDE : 1 000 € AFFECTEE DECISION UNIQUE	Subvention destinée à l'organisation de la course cycliste Vienne Classic qui se déroulera le 8 mars 2020 en préambule de l'accueil du Tour de France 2020 sur notre territoire. Le départ fictif aura lieu sur la commune de Chasseneuil du Poitou puis passera par la ligne d'arrivée de l'étape du Tour de France à Poitiers, pour une arrivée à Chauvigny, lieu de départ de la 12ème étape du tour de France 2020.				1 000 €		Affaires générales 0/41.0/6574/5600/2020 2020 00002109

Conseil Municipal du	20 janvier 2020	à	18h00
N°ordre	3	Titre	Occupation de surface du domaine public routier par des commerçants non sédentaires - Tarifs à compter du 1er février 2020
N° identifiant	2019-0349		
Rapporteur(s)	Mme Patricia PERSICO		
Date de la convocation	07/01/2020		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	Mme Clotilde BALLON et M. François BLANCHARD		
Membres en exercice	53		
Quorum	27		
Présents	43	M. Alain CLAEYS - Maire Mme Clotilde BALLON - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Patricia PERSICO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Laurence VALLOIS-ROUET Adjointes Mme Martine APERCÉ - M. Jacques ARFEUILLEIRE - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - Mme Christine BURGÈRES - M. Patrick CORONAS - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Diane GUÉRINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Laurent LUCAUD - M. Philippe PALISSE - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-Baptiste RICCO - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Édouard ROBLOT - Mme Éliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI - M. Alain VERDIN - M. François BLANCHARD Conseillers municipaux	
Absents	4	M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Manon LABAYE - M. Jean-José MASSOL - M. Aurélien TRICOT Conseillers municipaux	

Mandats	6	Mandants	Mandataires
		M. Jules AIMÉ	M. Abderrazak HALLOUMI
		Mme Coralie BREUILLÉ	Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT
		Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT	M. Édouard ROBLOT
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Peggy TOMASINI
		Mme Anne GÉRARD	Mme Laurence VALLOIS-ROUET
		Mme Francette MORCEAU	M. Daniel HOFNUNG

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n° 1 à la n° 7. Départ de Mme Manon LABAYE.
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale des Services Direction Prévention - Tranquillité publique
------------------	---

En raison d'une erreur matérielle, il convient d'ajouter à la section IV de la délibération n° 29 du 2 décembre 2019, une ligne relative aux ventes diverses à l'occasion des manifestations nationales et des journées évènementielles, comme suit :

À l'occasion des manifestations nationales et des journées évènementielles Installations en dehors des marchés - Fête de la musique, 14 juillet, fêtes de fin d'années, etc... -	
Ventes diverses (churros, chichis, crêpes, gaufres, etc...)	96,70 € de forfait + 0,87 € par m ² / jour

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **de donner votre accord à ces propositions tarifaires, à compter du 1^{er} février 2020**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer les recettes sur le budget Principal à l'article 7336.**

POUR	36	
CONTRE	13	Mme Martine APERCÉ, M. Jacques ARFEUILLERE, Mme Jacqueline DAIGRE, Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT, Mme Valérie FRANCHET-JUBERT, Mme Christiane FRAYSSE, Mme Aïcha HOUSSEIN, Mme Marie-Madeleine JOUBERT, M. Philippe PALISSE, M. Sylvain POTHIER-LEROUX, Mme Marie-Dolorès PROST, M. Édouard ROBLOT, M. Alain VERDIN.
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE
Adopté

Affichée le	23 janvier 2020
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	17 février 2020
Date de réception en préfecture	23 janvier 2020
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20200120-120830-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.1
Nomenclature Préfecture	Decisions budgétaires

Conseil Municipal du	20 janvier 2020	à	18h00
N°ordre	4	Titre	Cession d'un immeuble par le Centre communal d'action sociale (CCAS) - Avis de la commune et régularisations foncières
N° identifiant	2019-0348		
Rapporteur(s)	M. Bernard CORNU		
Date de la convocation	07/01/2020		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	P.J.	Plan de la parcelle à acquérir
Secrétaire(s) de séance	Mme Clotilde BALLON et M. François BLANCHARD		
Membres en exercice	53		
Quorum	27		
Présents	44	M. Alain CLAEYS - Maire Mme Clotilde BALLON - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Patricia PERSICO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Laurence VALLOIS-ROUET Adjointes Mme Martine APERCÉ - M. Jacques ARFEUILLEIRE - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - Mme Christine BURGÈRES - M. Patrick CORONAS - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Anne GÉRARD - Mme Diane GUÉRINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Laurent LUCAUD - M. Philippe PALISSE - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-Baptiste RICCO - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Édouard ROBLOT - Mme Éliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI - M. Alain VERDIN - M. François BLANCHARD Conseillers municipaux	
Absents	4	M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Manon LABAYE - M. Jean-José MASSOL - M. Aurélien TRICOT Conseillers municipaux	
Mandats	5	Mandants	Mandataires
		M. Jules AIMÉ	M. Abderrazak HALLOUMI
		Mme Coralie BREUILLÉ	Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT
		Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT	M. Édouard ROBLOT
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Peggy TOMASINI
		Mme Francette MORCEAU	M. Daniel HOFNUNG

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n° 1 à la n° 7. Arrivée de Mme Anne GÉRARD (fin du pouvoir donné à Mme Laurence VALLOIS-ROUET).
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
Service référent	Direction Générale Développement urbain - Construction Direction Immobilier

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a acquis en 2012 une partie de l'ancien hôpital Pasteur, propriété du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Poitiers. L'un des immeubles, le pavillon Pétonnet, a été démolî pour la construction de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Marguerite le Tillier. Le second, le pavillon Hulin, était pressenti pour devenir le siège du CCAS. Les études ont démontré l'inadéquation entre le bâtiment et le projet porté par le CCAS. Il est donc devenu inutile pour le CCAS de conserver cet ensemble, dont la propriété impose tout de même des dépenses pour le maintenir en l'état. De plus, à ce jour le bâtiment concerné est très détérioré et se compose d'une grande quantité d'amiante à évacuer.

Le CCAS a été approché par un promoteur immobilier local, la société SIMAR, qui a déjà réalisé quelques-uns des immeubles de logements dans le secteur. Plusieurs échanges ont eu lieu entre le CCAS et la Ville au sujet du programme de logements proposé par le promoteur, du prix, et du montage de son opération. Il lui a été demandé d'accroître la proportion de grands logements ainsi que la création et la mise en valeur d'espaces verts sur l'emprise souhaitée, ce qu'il a fait.

Ainsi, un accord est intervenu sur les grands principes suivants :

- désamiantage et réhabilitation complète du bâtiment par le promoteur
- création d'environ 40 logements, comportant une moitié de T3 et plus
- réaménagement des espaces imperméabilisés en espaces verts nouveaux.

Le CCAS a convenu de céder son immeuble au montant de 380 000 €. Conformément à l'article L. 2241-5 du Code général des collectivités territoriales, la commune dont dépend le CCAS doit donner son accord avant toute cession d'immeuble.

Compte tenu des informations ci-dessus et du travail mené en concertation, il est proposé de donner l'accord du Conseil municipal sur la cession du pavillon Hulin.

Enfin, historiquement, le découpage cadastral de ce site ne correspond pas à la réalité du terrain. Ainsi, il s'agit donc désormais pour la Ville d'acquérir auprès du CCAS les emprises utilisées par le public qui ont vocation intégrer le domaine public de la Ville. Il s'agit en particulier d'une partie du Jardin des Sens et d'un parking situé en face de l'EHPAD Marguerite le Tillier.

Cette acquisition interviendra à l'euro symbolique.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé:

- de donner un avis favorable à la cession par le CCAS de son immeuble devenu inutile à ses services
- d'acquérir les emprises destinées à intégrer le domaine public de la Ville, correspondant à des portions à découper des parcelles EK 809 et 779, sans que le CCAS ait besoin de procéder à un déclassement préalable conformément à l'article L. 3112-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP)
- d'imputer la dépense correspondante, soit 1 501 € comprenant la provision pour frais d'acte authentique, à l'opération 1509 Actions foncières, article 2113 du budget Principal
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet.

POUR	46	
CONTRE	3	M. Jacques ARFEUILLÈRE, Mme Christiane FRAYSSE, Mme Marie-Madeleine JOUBERT.
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



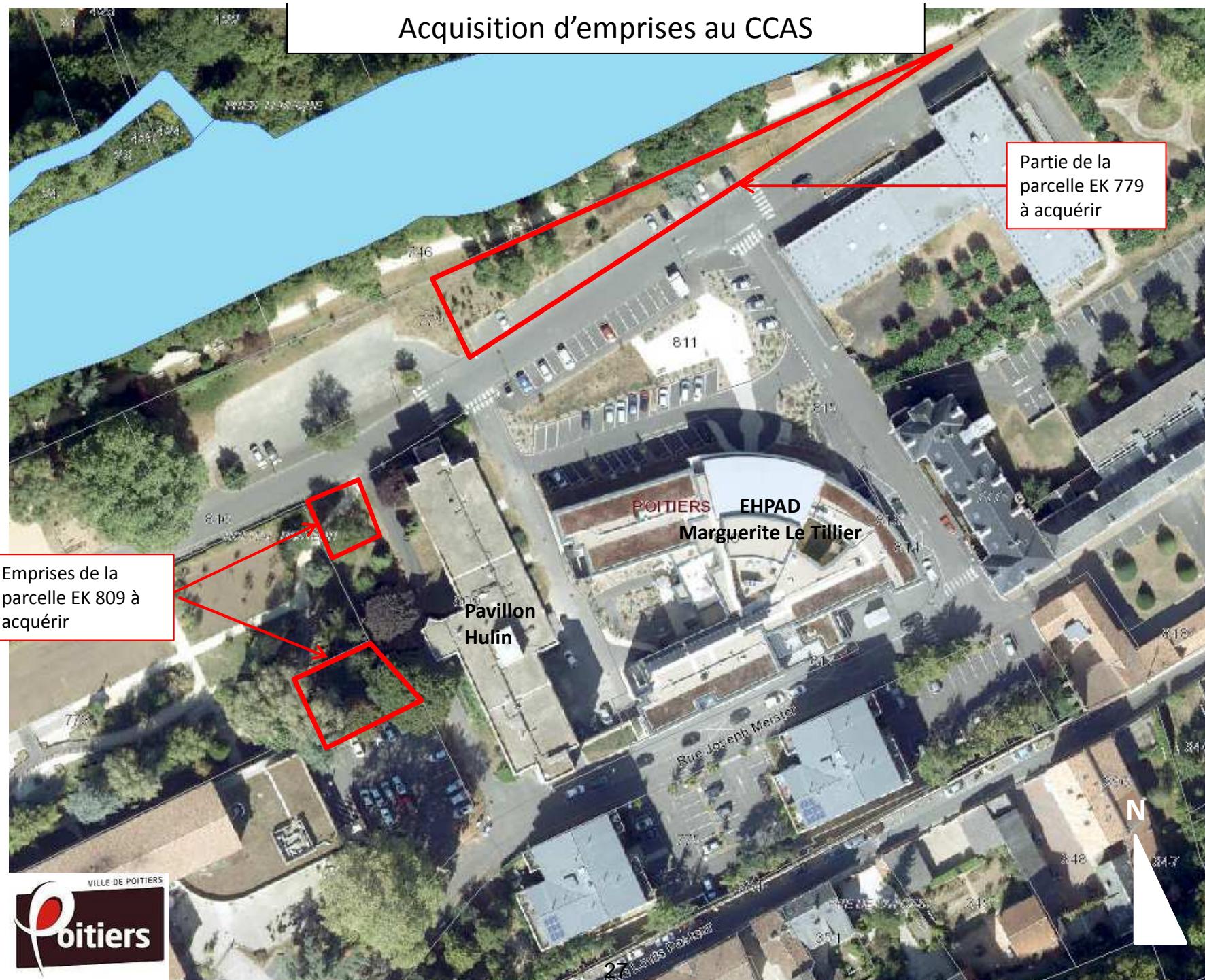
RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	23 janvier 2020
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	23 janvier 2020
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20200120-120828-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	3.1
Nomenclature Préfecture	Acquisitions

Acquisition d'emprises au CCAS



Conseil Municipal du	20 janvier 2020	à	18h00
N°ordre	5	Titre	Cession d'un bien pour la création d'un cabinet d'infirmiers au 1 Rue Paul Verlaine-83 route de Gençay - Parcellle EL 285
N° identifiant	2019-0342		
Rapporteur(s)	M. Bernard CORNU		
Date de la convocation	07/01/2020		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	Mme Clotilde BALLON et M. François BLANCHARD		Vue aérienne Plan de la parcelle
Membres en exercice	53		
Quorum	27		
Présents	45		<p>M. Alain CLAEYS - Maire Mme Clotilde BALLON - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Patricia PERSICO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Laurence VALLOIS-ROUET Adjointes Mme Martine APERCÉ - M. Jacques ARFEUILLEIRE - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Christine BURGÈRES - M. Patrick CORONAS - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Anne GÉRARD - Mme Diane GUÉRINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Laurent LUCAUD - M. Philippe PALISSE - M. Sylvain POTIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-Baptiste RICCO - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Édouard ROBLOT - Mme Éliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI - M. Alain VERDIN - M. François BLANCHARD Conseillers municipaux</p>
Absents	4		<p>M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Manon LABAYE - M. Jean-José MASSOL - M. Aurélien TRICOT Conseillers municipaux</p>
Mandats	4	Mandants	Mandataires
		<p>M. Jules AIMÉ</p> <p>Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT</p> <p>Mme Michèle FAURY-CHARTIER</p> <p>28</p> <p>Mme Francette MORCEAU</p>	<p>M. Abderrazak HALLOUMI</p> <p>M. Édouard ROBLOT</p> <p>Mme Peggy TOMASINI</p> <p>M. Daniel HOFNUNG</p>

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n° 1 à la n° 7. Arrivée de Mme Coralie BREUILLÉ (fin du pouvoir donné à Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT).
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Développement urbain - Construction Direction Immobilier
------------------	--

La Ville est propriétaire depuis plusieurs années d'un bien situé à l'angle de la rue Paul Verlaine et de la route de Gençay et cadastré EL 285.

Cet immeuble avait été acquis dans l'optique d'aménager le carrefour entre ces deux rues. L'aménagement n'a pas eu lieu. Ce bâtiment est dégradé et toute une partie n'est pas aménagée.

Monsieur Louis CHARBONNIER et Monsieur Jean-Charles BOULIN, deux infirmiers, qui louent actuellement des locaux au niveau de la rue du faubourg du Pont Neuf, se sont rapprochés de la collectivité afin d'acquérir ce bien pour y installer leur cabinet. Leur projet consiste en la création de trois cabinets : un qu'ils occuperaient ensemble et deux autres destinés à des professionnels de la santé (kinésithérapeute, psychologue,...). Chaque cabinet aurait sa propre salle d'attente, .des emplacements de parking seront également créés.

Aussi, la Ville n'ayant pas d'intérêt de conserver un tel bien dans son patrimoine, propose de leur céder.

Ce projet permet de pérenniser et compléter un service de santé dans ce quartier.

Un accord sur le prix est intervenu à hauteur de 48 000 €.

La présente vente ne pourra se réaliser qu'à la condition que Monsieur Louis CHARBONNIER et Monsieur Jean-Charles BOULIN obtiennent les autorisations d'urbanisme nécessaires pour les travaux escomptés.

Cette parcelle dépendant du domaine public de la Ville de Poitiers n'est plus affectée à l'usage du public. Fort de cette constatation, il est proposé de prononcer son déclassement du domaine public de la Ville de Poitiers aux fins de cession.

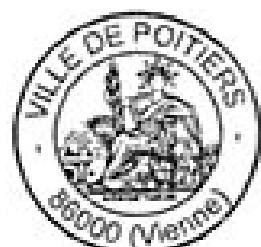
Conformément au Code général des collectivités territoriales, l'avis de France Domaine a été sollicité.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- de constater la désaffection du bien et de le déclasser du domaine public
- de donner votre accord en vue de la cession du bâtiment susvisé aux conditions susvisées à Monsieur Louis CHARBONNIER et Monsieur Jean-Charles BOULIN ou toute société qui s'y substituerait
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet
- d'encaisser la recette de 48 000 € à l'article 775 au budget Principal.

POUR	49	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

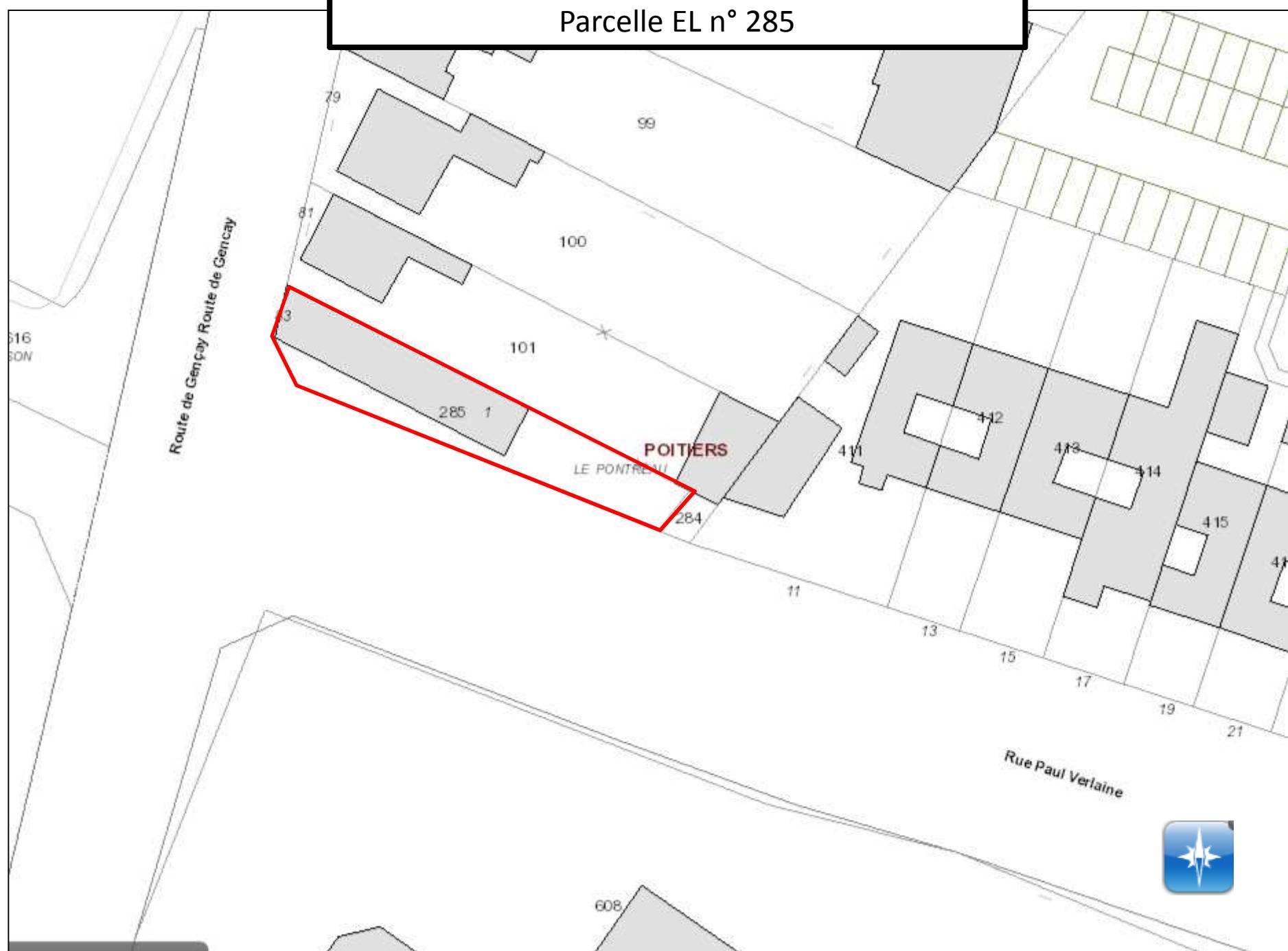
Affichée le	23 janvier 2020
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	23 janvier 2020
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20200120-120505-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	3.2
Nomenclature Préfecture	Alienations

VUE AERIENNE – RUE PAUL VERLAINE – PARCELLE EL 285



Parcelle EL n° 285



Conseil Municipal du	20 janvier 2020	à	18h00
N°ordre	6	Titre	Cession d'une emprise non bâtie - Rue de la Vervolière à Poitiers
N° identifiant	2019-0344		
Rapporteur(s)	M. Bernard CORNU		
Date de la convocation	07/01/2020		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	Mme Clotilde BALLON et M. François BLANCHARD		Plan de situation
Membres en exercice	53		
Quorum	27		
Présents	46	M. Alain CLAEYS - Maire Mme Clotilde BALLON - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Patricia PERSICO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Laurence VALLOIS-ROUET Adjointes Mme Martine APERCÉ - M. Jacques ARFEUILLEIRE - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Christine BURGÈRES - M. Patrick CORONAS - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Anne GÉRARD - Mme Diane GUÉRINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Laurent LUCAUD - M. Philippe PALISSE - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-Baptiste RICCO - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Édouard ROBLOT - Mme Éliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI - M. Alain VERDIN - M. François BLANCHARD Conseillers municipaux	
Absents	4	M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Manon LABAYE - M. Jean-José MASSOL - M. Aurélien TRICOT Conseillers municipaux	
Mandats	3	Mandants M. Jules AIMÉ Mme Michèle FAURY-CHARTIER Mme Francette MORCEAU	Mandataires M. Abderrazak HALLOUMI Mme Peggy TOMASINI M. Daniel HOFNUNG

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n° 1 à la n° 7. Arrivée de Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT (fin du pouvoir donné à M. Édouard ROBLOT).
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Développement urbain - Construction Direction Immobilier
------------------	--

La Ville de Poitiers a été sollicitée par Mme FAUX, propriétaire d'une maison d'habitation située 26 rue de la Vervolière à Poitiers. Celle-ci souhaite modifier la destination de son garage actuel afin de créer de la surface habitable supplémentaire.

Ce changement d'affectation nécessite l'obtention d'une déclaration préalable, elle-même conditionnée par la justification d'une place de stationnement privative. Pour ces raisons, la Ville de Poitiers envisage de répondre favorablement à la demande de cession d'une partie de la parcelle cadastrée section IV n°366, pour une superficie approximative de 20 m².

Le prix d'acquisition est fixé à 20 €/m² et sera défini après la réalisation du bornage.

Un avis France Domaine a été sollicité à l'occasion de cette cession. Les frais de géomètre, ainsi que les frais de notaire seront à la charge de Mme FAUX.

Cette surface n'est plus affectée à l'usage du public du fait de la pose d'un périmètre d'inaccessibilité.

En vertu de l'article L. 141-3 du Code de la voirie routière, cette cession ne donnant pas lieu à une modification des conditions de circulation et de desserte, il n'y a pas lieu de mener une enquête publique.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement du domaine public de ladite emprise
- d'accepter cette cession aux conditions sus indiquées
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet
- d'encaisser la recette correspondante, soit environ 400 €, à l'article 775 du budget Principal.

POUR	49	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE	Adopté
------------------	--------

Affichée le	23 janvier 2020
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	23 janvier 2020
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20200120-120523-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	3.2
Nomenclature Préfecture	Aliénations

Plan de situation – rue de la Vervolière à Poitiers

Cession d'une partie de la parcelle IV n°366 – environ 20 m²

POITIERS

Cassin Boulevard René Cassin Boulevard René

X: 1 499 284,972 Y: 6 155 883,523

A map section showing a shaded area labeled "LES HAUTS MARTIN". A scale bar indicates 30 m. The number 69 is at the bottom left, and 14 is at the bottom right.

7

Rue D'Artigny

VILLE DE POITIERS



Conseil Municipal du	20 janvier 2020	à	18h00
N°ordre	7	Titre	Échange sans soule - Place de parking Blossac
N° identifiant	2019-0345		
Rapporteur(s)	M. Bernard CORNU		
Date de la convocation	07/01/2020		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	P.J.	
Secrétaire(s) de séance	Mme Clotilde BALLON et M. François BLANCHARD		Plans du parking Blossac
Membres en exercice	53		
Quorum	27		
Présents	46	M. Alain CLAEYS - Maire Mme Clotilde BALLON - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Patricia PERSICO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Laurence VALLOIS-ROUET Adjointes Mme Martine APERCÉ - M. Jacques ARFEUILLEIRE - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Christine BURGÈRES - M. Patrick CORONAS - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Anne GÉRARD - Mme Diane GUÉRINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Laurent LUCAUD - M. Philippe PALISSE - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-Baptiste RICCO - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Édouard ROBLOT - Mme Éliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI - M. Alain VERDIN - M. François BLANCHARD Conseillers municipaux	
Absents	4	M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Manon LABAYE - M. Jean-José MASSOL - M. Aurélien TRICOT Conseillers municipaux	
Mandats	3	Mandants M. Jules AIMÉ Mme Michèle FAURY-CHARTIER Mme Francette MORCEAU	Mandataires M. Abderrazak HALLOUMI Mme Peggy TOMASINI M. Daniel HOFNUNG

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n° 1 à la n° 7.
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Développement urbain - Construction Direction Immobilier
------------------	--

La Ville de Poitiers est propriétaire de plusieurs places de parking dans la partie privative du parking Blossac (niveaux -1 et -2) du parking Blossac cadastré EO n° 621. Des travaux liés à la sécurité incendie de l'immeuble doivent avoir lieu au cours du second semestre 2020. Préalablement à ces travaux, des études ont été menées. Elles ont mis en exergue une évacuation difficile des fumées lors de l'incendie. En effet, le stationnement de véhicules devant les extracteurs de fumées gênaient l'évacuation de celles-ci. Ces places sont donc à condamner.

L'une de ces places appartient à Monsieur Franck MAJESTE LABOURDENNE. La Ville lui a alors proposé d'échanger sa place avec l'une de celles lui appartenant, ce qu'il a accepté. L'emplacement concerné, propriété de la Ville, correspond dans le volume 35 au lot n° 350008.

L'échange se réalisera sans soultre, les frais d'acte notarié seront à la charge de la Ville.

Conformément au Code général des collectivités territoriales, l'avis de France Domaine a été sollicité.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **de donner votre accord en vue de l'échange sans soultre pour le lot susvisé et aux conditions susvisées entre la Ville et Monsieur Franck MAJESTE LABOURDENNE**
- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer la dépense à l'article 6227 du budget Principal.**

POUR	49	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



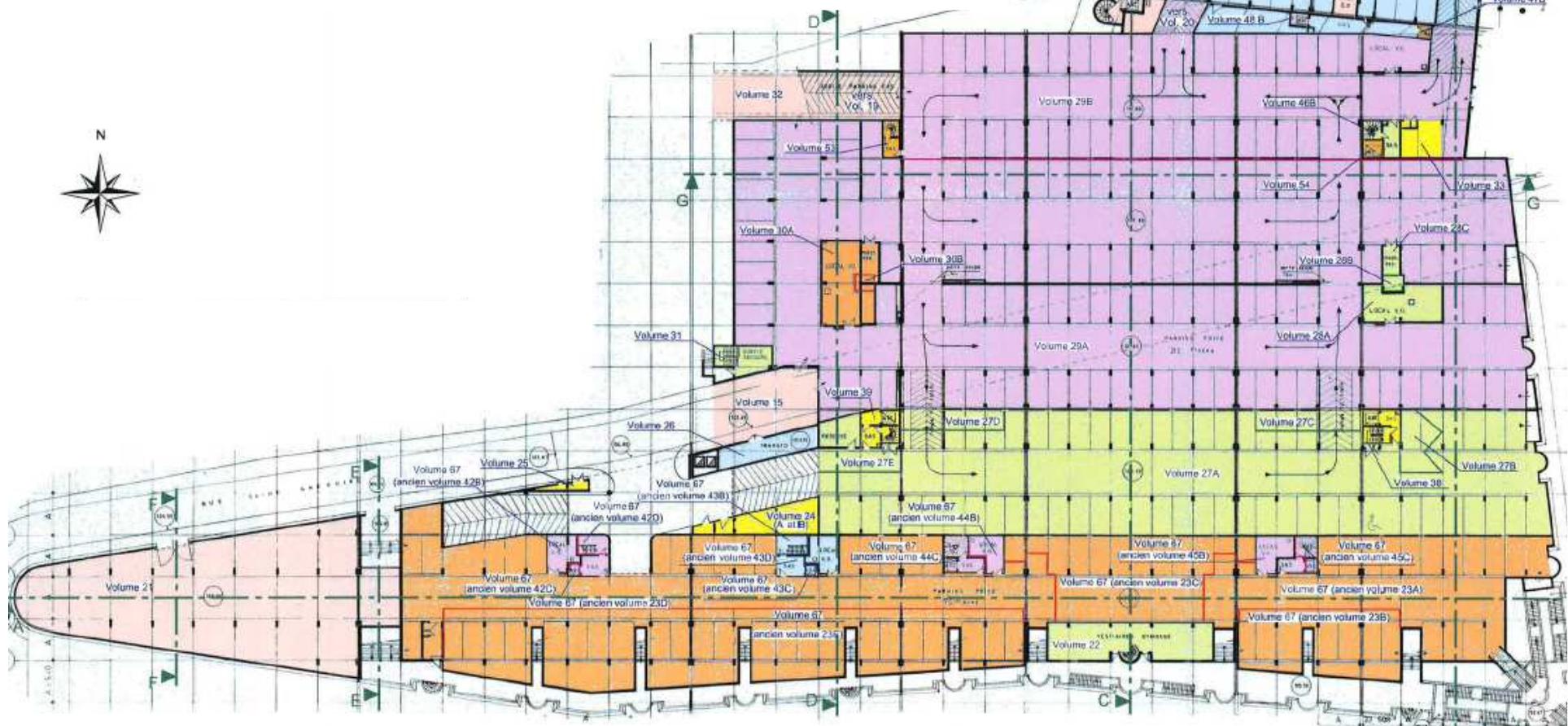
RESULTAT DU VOTE	Adopté
------------------	--------

Affichée le	23 janvier 2020
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	23 janvier 2020
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20200120-120549-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	3.1
Nomenclature Préfecture	Acquisitions

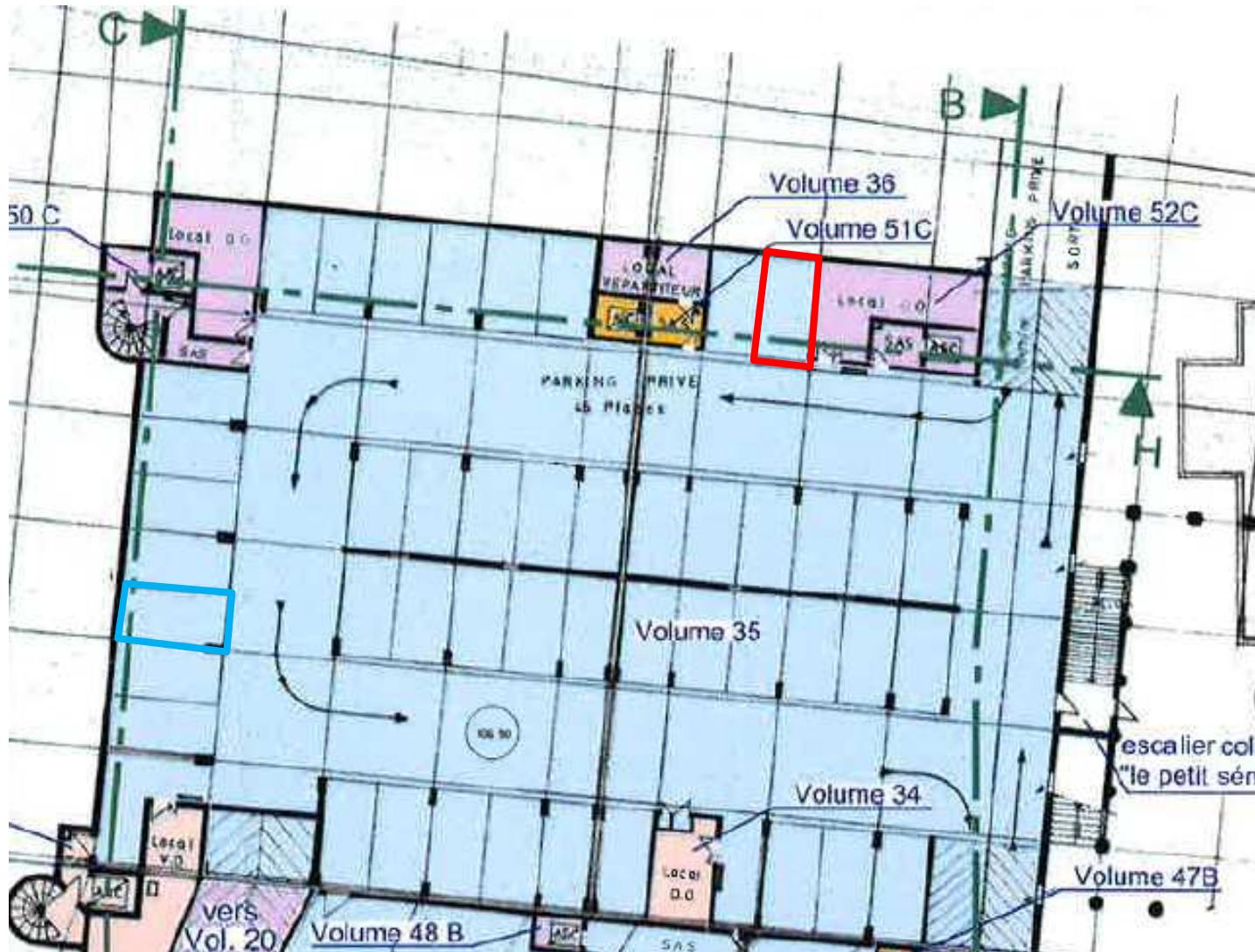
PLAN NIVEAU -1 PARKING BLOSSAC

Rue du 125ème régiment d'Infanterie



Boulevard de Tison

ZOOM PLAN NIVEAU -1 PARKING BLOSSAC



Place appartenant à la Ville à échanger avec Monsieur Majeste Labourdenne

Place appartenant à Monsieur Majeste Labourdenne à échanger avec la Ville